AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-5-75047382

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

~~Z. I. Beaune-Savigny~~ - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

ATTENTION : Notre nouvelle adresse postale : Z. I. Nord - 21206 BEAUNE

Bulletin n° 37 - Mai 1975

27 Mai 1975

VIGNE

TORDEUSES (Cochylis - Eudémis) : Le premier vol se manifeste cette année avec une forte intensité dans pratiquement toutes les régions (SAONE-et-LOIRE, COTE D'OR, YONNE, JURA).
Le maximum du vol vient d'être atteint, mais étant donné le refroidissement actuel, un traitement situé sensiblement à la fin de ce mois est conseillé. Son efficacité dépend beaucoup de sa réalisation ; il est nécessaire de bien "toucher" les grappes.
PYRALE (Rappel) : Le résultat des attaques de ce ravageur est maintenant nettement visible, la chenille peut être facilement identifiée dans les feuilles "chiffonnées" dont elle s'est constituée un refuge ; l'efficacité des pulvérisations est de ce fait plus aléatoire. Aussi les quantités de bouillie épandues à l'hectare et les doses d'insecticides doivent-elles être élevées : parathion à 80 g. de matière active/hectolitre par temps chaud ; acéphate (Orthène) à 75 g. m.a./hl ; méthomyl (Lannate) à 62,5 g.m.a./hl ; mévinphos (Phosdrine, Phosphène) à 50 g. m.a./hl
BRUNISSEMENT ET DESSECHEMENT DES JEUNES FEUILLES : Dans notre dernier bulletin nous avions signalé cet accident sur Pinot, peu fréquent en Bourgogne, mais assez courant en Champagne. Il est dû à un brusque refroidissement succédant à une période chaude pendant laquelle la pousse était très active. Les différents clones de Pinot sont plus ou moins sensibles ce qui explique la dispersion des atteintes dans le vignoble.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER : Une nouvelle application est conseillée avant la fin de la semaine pour protéger la nouvelle végétation.
OIDIUM DU POMMIER : Eliminer et brûler les pousses oïdiées ; ajouter pour les variétés sensibles un anti-oïdium dans les bouillies utilisées contre la tavelure.
"ANTHRACNOSE" du CERISIER : Un premier traitement est préconisé dans les zones où cette maladie se manifeste régulièrement (Yonne notamment). Pour les variétés sensibles au monilia et à la pourriture des fruits il vaut mieux utiliser un fongicide polyvalent comme : bénomyl (Benlate) à 30 g. de m.a./hl.
Dans les autres cas, on peut choisir entre : dithianon (Delan) : 50 g.m.a./hl ; doguadine (Carpène, Melprex) : 80 g. m.a./hl ; folpel : 100 g. m.a./hl ; manèbe : 160 g. m.a./hl ; oxyquinoléate de cuivre (Quinolate 20) sauf en pépinière : 50 g. m.a./hl
MOUCHE DE LA CERISE : Des mouches sont sorties en élevage et les premières captures ont été obtenues dans la nature. Sur les variétés habituellement infestées (plus tardives que Bigarreau Jaboulay) l'application d'un des insecticides suivants est préconisée au stade début de coloration des fruits :
- diméthoate : 30 g.m.a./hl, formothion (Anthio) : 50 g.m.a./hl, malathion : 100 g.m.a./hl (délai d'emploi avant récolte : 7 jours)
- fenthion (Lebaycid) : 50 g.m.a./hl ou oléoparathions : 20 g.m.a./hl (délai d'emploi avant récolte : 15 jours).

ARBUSTES A PETITS FRUITS

VER DE LA FRAMBOISE : La pleine floraison approche pour les diverses variétés cultivées dans les secteurs précoces de la Circonscription.
Surveiller les cultures par temps chaud et en cas de nécessité, appliquer une pulvérisation avec un insecticide peu toxique pour les abeilles comme : diéthion (Kilspide, Rhodocide) :100g.m.a./hl ou phosalone (Zolone, Dynalone, AZofène) : 60 g.m.a./hl

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
J.C. RICHARD - J. PETIOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription phytosanitaire "Bourgogne et Franche-Comté"
G. VARLET

P474

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

LES INSECTES RAVAGEURS DES ORGANES AERIENS DES CEREALES

Après avoir été sollicités pour effectuer des traitements fongicides sur leurs cultures de céréales, les agriculteurs risquent maintenant d'être de même incités à faire des traitements insecticides. Aussi est-il nécessaire de faire une mise au point sur les ravageurs possibles des céréales.

Si on excepte la Tordeuse, qui a une importance économique dans les régions qu'elle a envahi, il existe de nombreux autres insectes qui ne sont dangereux que de façon occasionnelle et locale. Ils peuvent s'attaquer directement à l'épi et au grain (Pucerons, Cécidomyies, Thrips). Ils peuvent aussi affaiblir les plantes et perturber leur nutrition par diminution de la surface foliaire (Mineuses, Criocères) ou encore s'attaquer à la tige (Cèphe).

I - LA TORDEUSE des CEREALES (Cnephasia pumicana)

C'est de loin l'espèce la plus dangereuse (là où elle sévit). La zone des dégâts s'est étendue peu à peu autour du Loiret et de la Seine-et-Marne en direction de l'ouest (Eure), de l'est et du nord-est (Yonne, Aube, Marne). Il y a aussi un foyer dans le Bas-Rhin.

a) L'insecte, son mode de vie : L'adulte est un petit papillon gris de 16 à 18 mm d'envergure qui vole en juillet. La femelle pond ses oeufs sur l'écorce des arbres et des broussailles. Les larves, écloses en août, y passent l'hiver à l'abri. Elles sont disséminées par le vent, de fin mars à début mai, grâce à un long fil de soie qu'elles secrètent.

Sur céréales, les jeunes larves jaunes orangées (0,5 mm de long) vivent d'abord en mineuses dans le parenchyme des feuilles. Puis elles gagnent les dernières feuilles et provoquent des pincements en refermant le limbe avec des fils de soie. C'est ensuite qu'elles commettent les dégâts les plus sérieux en s'attaquant aux tiges (épis blancs, grains atrophiés, tiges rompues) et finalement aux épis (épillets rongés).

Les chenilles mesurent 12 à 15 mm à leur dernier stade et se chrysalident sur place. Il n'y a donc qu'une génération par an, mais assez échelonnée.

b) Opportunité de l'intervention : Il faut intervenir lorsque la plupart des chenilles ont quitté leur refuge hivernal et en tenant compte des seuils de tolérance.

(Nous aurons l'occasion de revenir sur ce problème mais il est trop tard pour une éventuelle intervention en ce qui concerne la campagne en cours).

II - LES RAVAGEURS de l'EPI :

a) Les Pucerons : Depuis 1971 on observe des pullulations de pucerons, probablement à cause de l'absence de fortes gelées hivernales. Les invasions les plus spectaculaires sur épis sont dues au Sitobion, et c'est sans doute cette espèce qui peut causer le plus de dégâts. Les autres se multiplient plutôt sur feuilles.

On estime que des dégâts effectifs sont causés pour 20 à 25 pucerons par épi. Mais pour que ce niveau ne soit jamais atteint, il faut surveiller l'évolution des populations dès 5 pucerons par épi, ce qui constitue un seuil d'alerte. Le traitement serait ensuite décidé lorsque la moyenne de 10 à 15 pucerons par épi, est atteinte en très peu de temps (une semaine) et très tôt en saison, car alors les auxiliaires ne pourront intervenir à temps pour empêcher les dégâts. De toute façon, les pucerons quittent l'épi avant la maturité pâteuse, et tout traitement tardif serait inutile, voire nuisible.

Afin de respecter les auxiliaires, il faut absolument utiliser un aphicide spécifique. En outre, pour épargner les abeilles attirées par le miellat des pucerons, il ne faut pas traiter aux heures de butinage. Les produits qu'on peut citer ne sont pas homologués et la responsabilité de leur utilisation repose entièrement sur le cultivateur :

- primicarbe : 125 g/ha (PIRIMOR = 0,250 Kg/ha)
- isolane : 100 g/ha (PRIMINE 10 = 1 l/ha)

b) Les Cécidomyies des fleurs du blé : Il y a deux espèces dont le nom commun évoque la couleur des larves : la Cécidomyie jaune et la Cécidomyie orange.

Ces moucherons sont difficiles à déterminer. Les adultes qu'on peut piéger dans des assiettes jaunes dès la fin mai peuvent être confondus avec d'autres espèces, la Cécidomyie du colza par exemple. De même les larves peuvent être confondues avec celles des Thrips qui, elles possèdent des pattes.

Dès l'épiaison, les oeufs sont pondus sous les glumelles. Les larves se développent aux dépens des jeunes grains qui peuvent avorter ou rester malformés. On estime que les Cécidomyies ont été responsables en 1966 des chutes de rendements dans plusieurs régions françaises. Mais depuis, aucune expérimentation n'a pu préciser la nuisibilité réelle de ces ravageurs. On sait seulement que les risques sont plus élevés si les adultes sont nombreux au stade sensible (épiaison - floraison) et si le temps est favorable à la ponte (chaud et calme). A titre indicatif, on peut noter que le fenthion ou le fenitrothion à 500 g/ha sont efficaces.

c) Les Thrips : Eux aussi sont fréquents dans de nombreuses cultures, notamment les céréales, et il existe plusieurs espèces dont l'une est un prédateur vis-à-vis des autres. Leur incidence éventuelle vis-à-vis de la culture est mal connue, et fait actuellement l'objet de recherches.

Les adultes sont de très petits insectes piqueurs qui se rencontrent couramment dans les épis entre les glumelles et le grain. Les larves, par leurs piqûres seraient dommageables au grain.

Aucune lutte n'est à envisager à l'heure actuelle.

III - LES RAVAGEURS des ORGANES VEGETATIFS :

a) Les mineuses des feuilles : Ces petites mouches (3 à 5 mm) du genre Agromyza, dont les larves minent le feuillage des céréales se manifestent sporadiquement. Toutefois, à la faveur de conditions non définies, elles se sont révélées particulièrement actives en 1973 et 1974, notamment sur escourgeons et orges.

Après avoir hiverné dans le sol sous forme de pupe, l'insecte adulte apparaît en avril-mai. Les pontes sont déposées sur les feuilles de céréales, de préférence vers l'extrémité. La larve se développe entre les deux épidermes aux dépens du tissu chlorophyllien, et elle sort en juin pour se transformer en pupe dans le sol.

Les dégâts pourraient être sensibles en cas de forte attaque, mais il n'a pas encore été possible de les évaluer avec précision. La lutte ne pourrait être qu'exceptionnelle de toute façon.

b) Le Cephe des chaumes : C'est seulement en Charente-Maritime (Aunis) que des dégâts notables ont été commis en 1973 et 1974 par cet hyménoptère.

La ponte a lieu en juin sous l'épi, et la larve descend dans la tige en rongeant la moelle et en traversant les noeuds. A la fin de juillet, le développement est terminé, et la larve se tisse un cocon dans la partie enterrée du chaume. Au préalable, elle a pratiqué une incision circulaire de la tige qui peut se casser sous l'action du vent et des pluies.

Le meilleur moyen de lutte consiste à enfouir profondément les pailles afin de gêner la sortie des adultes après nymphose au printemps suivant.

c) Les criocères du blé : Ce sont de petits coléoptères du genre Lema, très commun et presque toujours inoffensifs, même si les morsures qu'ils occasionnent au feuillage sont spectaculaires. Dans un essai de Champagne, des parcelles d'essai de blé d'hiver ont donné un rendement de 83 quintaux par hectare, alors que le limbe des trois premières feuilles était détruit à 30 %.

Les adultes, bleus, ou bleus et orangés, découpent les feuilles en lanières par leurs morsures longitudinales. Les larves, jaunes sont recouvertes d'un mucilage protecteur sur lequel s'agglutinent les excréments. Elles "broutent" le limbe en respectant l'épiderme inférieur.

En toute logique, aucun traitement ne doit actuellement être recommandé.

G. LECHAPT
Ingénieur d'Agronomie
du Service de la Protection
des Végétaux
à POITIERS

P475